

# Sénégal : Que réservent les Présidentielles de février ?

—

Ihssane GUENNOUN

## A propos de Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South, anciennement OCP Policy Center, est un think tank marocain basé à Rabat, Maroc, qui a pour mission la promotion du partage de connaissances et la contribution à une réflexion enrichie sur les questions économiques et les relations internationales. A travers une perspective du Sud sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement et émergents, Policy Center for the New South offre une réelle valeur ajoutée et vise à contribuer significativement à la prise de décision stratégique à travers ses quatre programmes de recherche: Agriculture, Environnement et Sécurité Alimentaire, Économie et Développement Social, Economie et Finance des matières premières, Géopolitique et Relations Internationales.

Nous sommes activement engagés dans l'analyse des politiques publiques tout en favorisant la coopération internationale pour le développement des pays de l'hémisphère sud. À cet égard, Policy Center for the New South vise à être un incubateur d'idées et une source de réflexion prospective sur les actions et stratégies à entreprendre dans les politiques publiques pour les économies émergentes, et plus largement, pour tous les acteurs engagés dans le processus de croissance et de développement national et régional. A cet effet, le think tank se fonde sur une recherche indépendante et un réseau solide de chercheurs internes et externes.

Un des objectifs du Policy Center for the New South est d'appuyer et de soutenir l'émergence d'un dialogue atlantique élargi et de promouvoir la coopération sur les questions stratégiques régionales et mondiales. Conscients du fait que la réalisation de ces objectifs exige également le développement et l'amélioration du capital Humain, nous nous engageons à travers notre Policy School à participer concrètement au renforcement des capacités nationales et continentales, et à améliorer la compréhension sur les questions liées à nos programmes de recherche.

### **Policy Center for the New South**

Complexe Suncity, Immeuble C, Angle Boulevard Addolb et rue Albortokal, Hay Riad, Rabat - Maroc.

Email : [contact@ocppc.ma](mailto:contact@ocppc.ma)

Phone : +212 5 37 27 08 08 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Websïte : [www.policycenter.ma](http://www.policycenter.ma)

© Policy Center for the New South. All rights reserved

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



# **Sénégal : Que réservent les Présidentielles de février ?**

Ihssane Guennoun

## A propos de l'auteur

### Ihssane GUENNOUN

Ihssane Guennoun est Spécialiste en Relations Internationales au Policy Center for the New South qu'elle a rejoint en 2015. Elle contribue au programme de recherche en géopolitique et relations internationales en s'intéressant aux problématiques de l'Afrique de l'Ouest. Ses recherches portent également sur les questions de sécurité dans la région du Sahel ainsi que sur les récents développement des acteurs asiatiques en Afrique.

Avant de rejoindre le Policy Center for the New South, elle a passé six mois au German Marshall Fund of the United States où elle a participé aux activités de recherche du programme Wider Atlantic. Ihssane est titulaire d'un double Master en Relations Internationales de l'Ecole de Gouvernance et d'Economie de Rabat (Maroc) et de Sciences Po, Aix-en-Provence (France) avec une spécialité en Relations et Affaires Internationales.

## Résumé

Les présidentielles, rendez-vous électoral attendu depuis sept ans au Sénégal, auront lieu le 24 février 2019. La campagne électorale devra officiellement être lancée le 3 février. Le scrutin sera déterminant pour un pays qui passera d'un septennat à un quinquennat. Il le sera tout autant alors que la marche vers les élections s'annonce agitée. Le président Macky Sall se présente pour un second mandat face à quatre autres candidats dont les dossiers ont été validés par le Conseil constitutionnel le 20 janvier 2019.

Dans un pays où les partis politiques sont influents et où la liberté de la presse ainsi que la liberté d'expression ne sont pas des illusions, les prochaines élections se dérouleront sur un fond de contestations sociales qui ont particulièrement marqué l'année 2018. Ces contestations, bien qu'anciennes, se sont exacerbées puisque le Président Macky Sall est candidat à sa propre réélection. Il fallait donc répondre aux revendications sociales afin d'attirer le maximum d'électeurs de son côté. Plusieurs mesures ont donc été prises par le gouvernement dans le sillage des grèves multisectorielles.

Pour autant, le candidat sortant sera-t-il réélu ? Ce papier n'a pas la prétention d'apporter une réponse alors que les premiers résultats provisoires sont attendus pour le 26 février 2019. En revanche, il propose une grille de lecture permettant d'apprécier les éléments qui caractériseront les prochaines élections. Au-delà d'un tour d'horizons des candidatures retenues par le Conseil constitutionnel, ce papier présente des facteurs qui peuvent influencer, non seulement le déroulement du scrutin, mais également ses résultats.



# Sénégal : Que réservent les Présidentielles de février ?

## Introduction

Les électeurs sénégalais se rendront aux urnes le 24 février 2019 pour élire celui qui prendra les rênes du pays pour les cinq années à venir. Dans un pays réputé pour être l'une des démocraties en Afrique, les enjeux de ce grand rendez-vous électoral seront de taille.

Selon la Constitution de 2001, amendée par référendum en 2016, le système politique sénégalais est une république « laïque, démocratique et sociale ». Avec une tradition parlementaire, l'enjeu des prochaines élections, outre de garantir la stabilité lors du scrutin, est de s'assurer du maintien des acquis démocratiques.

La difficulté d'appréhender ces consultations réside dans l'existence de plusieurs déterminants pouvant influencer le résultat du scrutin. Au-delà du nombre élevé de candidats déclarés, comprendre les enjeux électoraux au Sénégal passe par la prise en considération de la matrice religieuse qui joue un rôle important. La capacité financière des candidats est également importante, en cela qu'elle est nécessaire pour financer la campagne électorale mais, également, pour déposer la caution permettant de valider le dossier de candidature. Ces facteurs, et bien d'autres, sont examinés dans ce papier.

Dans un premier temps, il sera question de présenter le paysage politique sénégalais à quelques semaines du scrutin, en mettant l'accent sur les revendications socio-politiques ainsi que sur les principaux candidats retenus. Nous nous intéresserons, ensuite, à des facteurs qui pourraient permettre de dégager les tendances des résultats sans les prédire pour autant.

## I. Un contexte social tendu électrise le paysage politique sénégalais : Quels enjeux et quels acteurs pour les prochaines élections ?

### A) Un scrutin sur fond de revendications sociales et politiques

L'année 2018 a été marquée par des protestations de différentes franges de la société sénégalaise, et les problématiques socio-économiques sont variées dans le pays.

La question sociale risque, donc, d'être de taille pour la population qui s'intéressera en priorité à cet aspect du projet électoral des candidats. Raison pour laquelle, il serait judicieux de mettre en avant des éléments qui pourraient peser lourd dans la balance lors du scrutin.

Dans le contexte sénégalais, les questions des inégalités sociales et de pouvoir d'achat viennent

rappeler que la croissance économique ne bénéficie pas à l'ensemble de la société. La crise estudiantine de 2018 se situe en tête de ces problématiques.

Au mois de mai 2018, des étudiants de l'Université de Saint Louis protestaient contre le retard de paiement de leurs bourses. Des affrontements ont éclaté entre forces de l'ordre et étudiants, faisant un mort, un étudiant en 2<sup>ème</sup> année de Lettres, Mohamed Fallou Sene, en plus de blessés, dont des étudiants et des gendarmes.<sup>1</sup> Les étudiants ont ensuite entamé une grève qui était venue raviver celle des enseignants, enclenchée depuis février 2018 au sujet des indemnités de logement.

En réalité, ces grèves sont révélatrices de problématiques sous-jacentes au secteur de l'Éducation. Ce genre d'évènements n'est d'ailleurs pas nouveau au Sénégal. Il rappelle la vague de protestations de mai 1968 dont une décision liée aux bourses universitaires, en octobre 1967, avait été l'élément déclencheur. Les protestations, ponctuées par l'intervention des forces de l'ordre, ont débouché sur l'expulsion, par les étudiants, du recteur, des enseignants non-grévistes ainsi que du personnel administratif. Les confrontations se sont soldées par des victimes, morts et blessés, dont les chiffres varient selon qu'ils proviennent des autorités ou des manifestants. Des étudiants, sénégalais, ont été arrêtés tandis que d'autres, ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest, ont été expulsés. Pour rappel, l'Université de Dakar avait fermé ses portes suite à ces affrontements. Le mouvement s'était répandu dans le pays, suite à l'adhésion d'autres étudiants et des milieux ouvriers. Ce n'est qu'en septembre 1968 que la situation s'est relativement apaisée. Si le secteur de l'Éducation a été en partie libéralisé, les établissements privés dérogent parfois aux critères établis par le ministère de tutelle tandis que l'école publique n'est pas capable d'absorber la demande croissante provenant d'une population jeune.

Les candidats à l'élection présidentielle devront inclure dans leurs programmes électoraux une amélioration de la situation des étudiants et des enseignants. Les objectifs du secteur de l'Éducation doivent également porter sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et sur une adaptation aux besoins de développement du pays. Ils resteront conditionnés par un financement adéquat qui, à défaut d'être assuré par l'État, devra provenir de sources externes. Le gouvernement doit également assurer un accès à l'éducation pour tous les Sénégalais, objectifs qui avaient été formulés par le ministère de l'Éducation nationale (MEN) en 2000, puis réitérés progressivement dans des programmes gouvernementaux prévoyant, entre autres, la construction de nouvelles écoles, le recrutement d'enseignants volontaires et la réforme de l'accès à l'éducation.<sup>2</sup> Les annonces des candidats sur l'amélioration du secteur éducatif se devront d'être optimistes et pragmatiques, sans toutefois tomber dans le piège du surréalisme.

Les étudiants entretiennent des liens forts avec d'autres composantes de la société ainsi qu'avec des cercles d'influence politique. Leur poids d'électeurs n'est pas négligeable. Les concessions du candidat sortant Macky Sall auront nécessairement un impact sur le budget de l'État qui pourrait s'élever à des niveaux plus importants, en engendrant des crises futures. L'effet domino pourrait se consolider et augmenter le risque d'une convergence des luttes, avec une multiplication de demandes sociales. Le ton est celui de l'ultimatum et l'enjeu peut rapidement devenir tranchant. L'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux enjeux sociaux pourrait être mise à profit par l'opposition. Nul doute que des conséquences seront observées sur le déroulement de la campagne électorale.

---

1. Cluzel, Clémence. "Saint Louis : Une Manifestation Étudiante Dégénère, Un Étudiant Tué Par Les Forces De L'ordre." Nouvelles De Dakar, 17 May 2018, [nouvellesdedakar.com/saint-louis-une-manifestation-etudiante-degenere-un-etudiant-tue-par-les-forces-de-lordre/](http://nouvellesdedakar.com/saint-louis-une-manifestation-etudiante-degenere-un-etudiant-tue-par-les-forces-de-lordre/).

2. Ministère de l'Éducation Nationale, Sénégal. "Rapport National D'Évaluation De L'Éducation Pour Tous." Unesdoc.unesco.org, 2015

Si certaines revendications sociales sont jusque-là restées sans réponse, les Sénégalais ne manqueront pas d'être exigeants vis-à-vis des candidats à la magistrature suprême.

Depuis quelques années, le pays est confronté à une actualité qui met à mal ses acquis démocratiques avec des procès judiciaires, qualifiés par beaucoup comme étant des procès politiques, des rassemblements interdits, ou dispersés, et des arrestations jugées arbitraires. Le Sénégal est considéré comme étant l'une des démocraties africaines, et les événements qui viennent d'être rappelés peuvent entacher cette image.

En avril 2018, le gouvernement a adopté une nouvelle loi sur le parrainage électoral dans un contexte de protestation, au Sénégal et à Paris, capitale française où se trouvait le Président Macky Sall. Cette loi<sup>3</sup> dispose que tout candidat à l'élection présidentielle doit obtenir des signatures représentant un minimum de 0,8% et un maximum d'1% du nombre d'électeurs total<sup>4</sup> pour déposer son dossier (contre 10 000 requises précédemment). Il convient de noter que le parrainage citoyen existait depuis 1991 mais ne s'appliquait qu'aux candidats non-affiliés à un parti politique. Les partisans du projet y voient un moyen d'évincer les candidatures peu crédibles, tandis que certaines franges de la société et les membres de l'opposition le considèrent aux antipodes des valeurs démocratiques du pays. Des figures de l'échiquier politique sénégalais ont été interpellées dans le cadre des manifestations contre l'adoption de cette loi, comme Idrissa Seck, ancien Premier ministre et candidat à la consultation de février prochain, de Thierno Alassane Sall, ancien ministre de l'Energie et d'Abdou Mbaye, ancien Premier ministre.

Le délai dans lequel la loi a été adoptée interpelle et fait écho à la promesse de campagne de Macky Sall de limiter le mandat présidentiel à un quinquennat.<sup>5</sup> Sur avis du Conseil constitutionnel, le Président n'a pas pu procéder à la réduction de la durée du mandat en cours. S'il avait pourtant tenté de le faire à son arrivée au pouvoir, on se demande pourquoi cette loi sur le parrainage n'avait pas été proposée dès 2012. Une réponse semble évidente à ce stade : remédier à la pluralité de candidatures, ce qui implique la réduction du nombre des concurrents au Président Macky Sall.

La loi sur le parrainage citoyen aura certainement des conséquences sur le nombre des candidatures déclarées, et sera sans doute défavorable aux petits candidats. En effet, les vérifications des parrainages ont mis à l'écart plusieurs candidats déclarés. Sur les 27 candidatures reçues, le Conseil constitutionnel n'en a validé que sept, soit deux fois moins que le nombre de candidats lors des dernières présidentielles. Les prochaines élections compteront cinq candidats, étant donné que Karim Wade et Khalifa Sall ont été exclus pour des motifs judiciaires.

Cependant, la question même du parrainage citoyen alimente un débat qui oppose partisans et détracteurs de ladite loi. Le Sénégal est connu pour être le pays qui compte le plus grand nombre de partis politiques au monde. Ils ne sont pas moins de 299 formations politiques qui composent l'échiquier politique national, ce qui est une preuve de la nature démocratique du système politique. Peut-on parler, cependant, d'une démocratie lorsque celle-ci restreint l'accès au pouvoir à certains candidats pour motif qu'ils n'ont pas un ancrage national suffisant ou qu'ils se présentent au nom

---

3. Loi N° 2018-22 du 4 juillet 2018 portant révision du Code électoral

4. "Loi n° 2018-22 du 4 Juillet 2018 portant révision du Code électoral." Gouvernement République du Sénégal, [www.sec.gouv.sn/loi-n%C2%B0-2018-22-du-04-juillet-2018-portant-r%C3%A9vision-du-code-%C3%A9lectoral](http://www.sec.gouv.sn/loi-n%C2%B0-2018-22-du-04-juillet-2018-portant-r%C3%A9vision-du-code-%C3%A9lectoral).

5. RFI. "Rejet Du Quinquennat : Macky Sall Fait La Une De La Presse Au Sénégal - RFI." RFI Afrique, 17 Feb. 2016, [www.rfi.fr/afrique/20160217-senegal-quinquennat-macky-sall-conseil-constitutionnel-revue-presse](http://www.rfi.fr/afrique/20160217-senegal-quinquennat-macky-sall-conseil-constitutionnel-revue-presse).

de petits partis ? Peut-on restreindre la démocratie pour mieux la protéger ? La loi sur le parrainage citoyen vise à réduire le nombre de candidats non crédibles, ce qui semble contraire aux principes démocratiques mais, en même temps, se soucie de protéger le pays de candidatures opportunistes. Pour les partisans du parrainage, les élections doivent refléter des candidats réellement engagés pour le développement du pays et qui n'apparaissent pas uniquement à la veille des élections.

Le Parti Démocratique Sénégalais (PDS), qui refuse de porter aux élections un autre candidat que Karim Wade, s'est acharné à respecter minutieusement les dispositions de la loi sur le parrainage pour faire accepter la candidature de celui qui défendra ses couleurs aux Présidentielles. Cependant, une discorde a éclaté récemment au sein de cette formation politique lorsque des voix se sont élevées pour parler d'un plan B à la candidature de Karim Wade. Pour le chef du parti, Abdoulaye Wade, il n'est pas question de proposer un candidat autre que son fils. Ainsi, Thierno Birahim Thiobane, membre du PDS, avait transmis une lettre à Abdoulaye Wade pour l'informer qu'il serait souhaitable de considérer une alternative à la candidature de Karim Wade qui avait été rejetée par la Cour suprême. Cette proposition n'a pas été du goût d'Abdoulaye Wade qui l'a considérée comme une trahison ainsi qu'une tentative de Madické Niang, son ancien ministre des Affaires étrangères, de concurrencer Karim Wade.

Cependant, au vu des relations privilégiées qu'entretenaient Abdoulaye Wade et Madické Niang, le malentendu a rapidement été dissipé. Cette péripétie révèle, néanmoins, une fragilité au sein du PDS pour deux raisons qui posent un dilemme. D'une part, le refus de présenter une alternative à la candidature de Karim Wade compromet les chances de succès du PDS au mois de février prochain et, d'autre part, une alternative à Karim Wade sera interprétée comme une reconnaissance de la faiblesse de l'unique candidat du PDS. A presque un mois des Présidentielles, il ne reste pas beaucoup de temps pour le PDS de faire campagne pour un nouveau candidat. Plus concrètement, l'élection d'un candidat du PDS semble très peu vraisemblable. Des sources sénégalaises font état d'une faible popularité de Karim Wade malgré l'engouement de ses partisans autour de son procès. Madické Niang a confié à ses proches, le 29 septembre 2018, son intention de se porter candidat.<sup>6</sup> La question reste ouverte de savoir s'il le sera avec ou indépendamment du PDS

D'un autre côté, le PDS étant le principal parti d'opposition dans le pays, on pourrait assister à une amélioration de la popularité du PDS en raison de la loi sur le parrainage. En effet, les candidats et les partis politiques conscients qu'ils ne parviendront pas à récolter les signatures nécessaires pourront rejoindre les rangs du parti en protestation contre la mesure instaurée par le gouvernement de Macky Sall. Ainsi, le PDS pourrait voir le nombre de ses partisans augmenter, ce qui rendra la question de l'alternative à Karim Wade beaucoup plus urgente.

Une des critiques formulées à l'encontre de la loi sur le parrainage est qu'elle précise uniquement le nombre de signatures minimum. En effet, elle ne limite pas le nombre de signatures maximum, ce qui peut prédire et plébisciter le résultat partiel des élections. Si on prend l'exemple du chef de l'Etat, qui est également président de la coalition Benno Bokk Yakkar, Macky Sall a exigé de ses partisans de récolter trois millions de signatures et de ne pas se contenter des 65 000 requises par la nouvelle loi électorale. Ce chiffre n'est pas anodin si l'on s'intéresse au nombre d'électeurs. En 2012, le Sénégal comptait près de cinq millions d'électeurs dont 54% environ ont voté lors des législatives de 2017, ce qui équivaut à 2.7 millions de votants. Si le président Macky Sall parvient à rassembler trois millions

---

6. Roger, Benjamin. "Présidentielle Au Sénégal : Madické Niang Annonce Sa Candidature Et Rompt Avec Le « Karim Ou Rien »." JeuneAfrique.com, 4 Oct. 2018, [www.jeuneafrique.com/639967/politique/presidentielle-au-senegal-madicke-niang-rompt-avec-le-karim-ou-rien-et-annonce-sa-candidature/](http://www.jeuneafrique.com/639967/politique/presidentielle-au-senegal-madicke-niang-rompt-avec-le-karim-ou-rien-et-annonce-sa-candidature/).

de signatures, il pourra dire qu'il obtiendra nécessairement la majorité, et ce dès le premier tour, puisque les signataires voteront pour lui.

## **B) Tour d'horizon des candidats : sont-ils pour autant des concurrents au Président Macky Sall ?**

Plusieurs acteurs viennent complexifier l'analyse des prochaines Présidentielles. Sept figures dominent cependant le paysage politique et alimentent les débats. Chaque candidat y va de sa propre stratégie.

Bien que son aura se limite à Dakar, Khalifa Sall, devenu une icône de la résistance au pouvoir, aurait pu constituer un candidat assez sérieux si sa candidature avait été retenue par le Conseil Constitutionnel. L'ancien maire de Dakar est placé en détention préventive depuis le 7 mars 2017, accusé de « détournement de deniers publics » et de « blanchiment » d'un montant de 1.8 milliards de FCFA.<sup>7</sup> A la reprise du procès, en janvier 2018, la Mairie de Dakar et l'Etat sénégalais s'étaient constitués parties civiles. Une semaine auparavant, Khalifa Sall avait saisi la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) afin d'obtenir sa libération et un dédommagement de cinquante milliards de francs CFA pour ce qu'il considère être une « détention abusive ». Cette affaire donne lieu à plusieurs interrogations. En effet, aucun des prédécesseurs de Khalifa Sall à la tête de la Mairie de la ville de Dakar n'avait été accusé sur la base de la Caisse d'avance qui existait bien avant lui. Par ailleurs, la constitution de l'Etat partie civile dans le procès semble être un moyen de maintenir Khalifa Sall en prison d'ici les élections. De plus, ce procès crée un précédent dans l'histoire de la justice sénégalaise. Khalifa Sall avait été élu député parlementaire en août 2017 (durant sa détention), ce qui aurait pu le faire bénéficier d'une immunité parlementaire. En revanche, et selon la Constitution du pays, l'immunité ne peut être levée que si une commission parlementaire statue dans ce sens. Dans le cas qui nous intéresse, Khalifa Sall a été élu député en cours de procédure pénale, ce qui remet en question la légitimité de son immunité. Si cette immunité était effective, elle aurait dû permettre de le sortir de prison pour qu'il puisse assister aux sessions de l'Assemblée nationale. Tel n'a pas été le cas, ce qui rendait inutile le fait même de lever l'immunité puisqu'elle ne lui permettait pas de quitter la prison. Les récents rebondissements dans l'affaire de Khalifa Sall indiquent qu'il a été révoqué de son poste de maire par le Président Macky Sall et qu'il pourrait bientôt perdre son poste de député. Seule une grâce présidentielle aurait pu lui donner des chances d'être candidat mais il aurait été risqué pour le Président de le faire. En d'autres termes, Khalifa Sall pourrait entacher l'image de Macky Sall, en arborant un discours populiste et en incitant les citoyens à ne pas voter pour lui. Sa sortie de prison pourrait justement alimenter une vague de solidarité en sa faveur. L'expérience de libération de Barthélémy Dias est un argument supplémentaire pour le Président de maintenir Khalifa Sall derrière les barreaux jusqu'à ce qu'il brigue son second mandat. Khalifa Sall pourrait être un concurrent sérieux pour le Président sortant, notamment à Dakar, où l'ancien maire de la Capitale dispose de soutiens importants, ce qui a notamment été renforcé par l'élection de Soham El Wardini, une proche de Khalifa Sall, à la tête de la mairie. Grâce à l'élection de Soham, Khalifa Sall maintient indirectement son poste de maire de la ville et réaffirme son influence sur la collectivité la plus importante du pays. Cette victoire est importante dans un contexte où la coalition au pouvoir lorgne la Mairie de Dakar pour des raisons stratégiques, et ce depuis 2012. Cependant, un détail juridique doit être pris en compte : La grâce présidentielle. Si celle-ci annule

7. Liffan, Olivier. "Sénégal – Ouverture Du Procès De Khalifa Sall : Ce Que L'accusation Reproche Au Maire De Dakar – JeuneAfrique.com." JeuneAfrique.com, 14 Dec. 2017, [www.jeuneafrique.com/501971/societe/senegal-ouverture-du-proces-de-khalifa-sall-ce-que-laccusation-reproche-au-maire-de-dakar/](http://www.jeuneafrique.com/501971/societe/senegal-ouverture-du-proces-de-khalifa-sall-ce-que-laccusation-reproche-au-maire-de-dakar/).

l'exécution de la peine prononcée, elle ne l'efface pas du casier judiciaire du condamné, pour autant. Ainsi, même si Khalifa Sall est gracié, son casier juridique pourrait l'empêcher de se présenter aux élections selon les dispositions du Code électoral.

La situation de Khalifa Sall s'apparente, dans une certaine mesure, à celle de Karim Wade, unique candidat du PDS. Fils de l'ancien président, et toujours en exil au Qatar, Karim Wade est présenté comme candidat unique et favori du PDS. Au début du mois de mars 2018, le Président Macky Sall a fait part de son mécontentement au Qatar, suite à la tenue, sur son territoire, de rencontres entre Karim Wade et des responsables de son parti. Le Qatar, toujours boycotté par certains pays suite à des accusations de soutien aux groupes extrémistes, et soucieux de préserver ses relations avec le Sénégal, a rappelé Karim Wade à l'ordre, le dissuadant de poursuivre ses rencontres avec des représentants de sa formation politique sur le sol qatari. Doha a également assuré le Président Macky Sall qu'il ne permettrait plus de telles activités. Le cas de Karim Wade est intéressant à analyser, et ce de trois points de vue. Premièrement, sur le plan juridique, Karim Wade, contrairement à Khalifa Sall, a bénéficié d'une grâce présidentielle durant l'été 2016.

Emprisonné pour enrichissement illicite, et condamné par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI), à s'acquitter d'une amende de 138 milliards de francs CFA, l'inscription de Karim Wade sur les listes électorales a été refusée par les autorités administratives, étant donné qu'il n'était pas éligible selon l'article 31 du Code électoral.<sup>8</sup> Cependant, la grâce dont a bénéficié le fils de l'ancien président Wade annule seulement le reste de sa peine d'emprisonnement ; l'amende de 138 milliards de francs CFA restant d'actualité. Par ailleurs, ces deux condamnations demeurent inscrites sur son casier judiciaire, celui-ci n'étant pas réinitialisé par la grâce présidentielle. Ainsi, pour qu'un candidat se présente aux élections présidentielles, il doit, tout d'abord, s'inscrire sur les listes électorales. Les dispositions du Code électoral empêchent, justement, l'unique candidat du PDS de s'inscrire sur les listes électorales, ce qui rend peu probable, pour ne pas dire impossible, l'éventualité pour lui de se présenter le février prochain. Deuxièmement, la candidature du fils de l'ancien président Wade est fragilisée à l'échelle nationale. La décision du Président Macky Sall de gracier Karim Wade n'a pas été du goût d'une frange de la population sénégalaise qui refuse qu'une personne publique qui s'est servie des deniers publics puisse échapper à la justice. Ainsi, beaucoup, à commencer par l'Etat sénégalais, réclament que Karim Wade s'acquitte de son amende à son retour au pays. La législation prévoit une « contrainte par corps », ce qui se traduirait par un retour à la prison si le candidat du PDS s'entêtait à ne pas verser le montant de l'amende. Le retour au Sénégal du fils de l'ancien président demeure entouré de mystère : ses partisans parlent d'un retour proche depuis 2017 mais aucune date n'est annoncée jusqu'à présent. Karim Wade devait tout de même se rendre au pays suffisamment en avance pour démarrer sa campagne électorale au moins deux mois avant la tenue du scrutin. S'il n'est pas de retour au Sénégal au courant de ce mois de janvier 2019, cela soulèverait des questions sur la motivation de sa candidature d'une part et/ou sur la décision du pouvoir de ne pas le laisser revenir au pays en échange de la grâce présidentielle obtenue en 2016. D'autres éléments s'ajoutent à la fragilité de sa candidature : sa faible maîtrise de la langue nationale (le Wolof) est un obstacle sérieux pour sa stratégie de communication alors qu'il se revendique comme étant Mouride. Ses missions, alors qu'il servait auprès de son père comme ministre d'Etat et comme ministre de la Coopération

---

8. Extrait de l'article 31 de la Loi n° 2017-12 du 18 janvier 2017 portant Code électoral et révisée par la Loi n° 2017-12 du 18 janvier 2017

« 2) ceux condamnés à une peine d'emprisonnement sans sursis ou à une peine d'emprisonnement avec sursis d'une durée supérieure à un mois, assortie ou non d'une amende, pour l'un des délits suivants : vol, escroquerie, abus de confiance, trafic de stupéfiants, détournement et soustraction commis par les agents publics, corruption et trafic d'influence, contrefaçon et en général pour l'un des délits passibles d'une peine supérieure à cinq (05) ans d'emprisonnement ; »

internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures, ne lui avaient pas permis de se familiariser avec les réalités rurales du pays. Karim Wade est également exclu en tant que candidat de par la nationalité française qu'il porte. Il a rappelé publiquement sa nationalité française en octobre 2017 à l'occasion de la plainte déposée à Paris à l'encontre de l'Etat du Sénégal. S'il maintient la nationalité française d'ici 2019, il sera exclu, étant donné qu'un candidat à la magistrature suprême doit être « exclusivement de nationalité sénégalaise »<sup>9</sup>. Avoir passé beaucoup de temps à l'extérieur du pays, loin des réalités locales, ne joue pas, non plus, en faveur de Karim Wade. Son absence pourrait pénaliser sa popularité quand bien même sa candidature serait validée. Les éléments exposés plus haut démontrent qu'une candidature de Karim Wade est invraisemblable. Cependant, pourquoi le PDS, dirigé par Abdoulaye Wade, s'obstine-t-il à la maintenir à tout prix ? Cette interrogation trouve sa réponse dans le troisième aspect de notre réflexion. Le PDS a réussi à rassembler plus que le nombre nécessaire de signatures afin que Karim Wade puisse se présenter aux Présidentielles.<sup>10</sup> En revanche, Karim Wade n'est toujours pas retourné au Sénégal et c'est, justement, sur cela que pourrait jouer le PDS. Si cette absence venait à se prolonger, pour un motif ou un autre, ce serait la première fois que le PDS n'aurait pas eu de candidat depuis les élections présidentielles de 1978 où il a toujours été présent. Pour le Sénégal, et surtout pour Macky Sall, un parti d'opposition, aussi important, qui n'a pas de candidat pour l'élection présidentielle serait alarmant. Etant donné que le procès de Karim Wade a pris une tournure politique, l'absence de candidat pour le PDS attirera l'attention aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Abdoulaye Wade est conscient que son fils pourrait ne pas revenir malgré l'obtention des parrainages nécessaires, et le conserver comme candidat du PDS est une manière pour lui de nourrir les critiques autour du régime de Macky Sall. Le Sénégal sera-t-il considéré comme une démocratie si le principal parti d'opposition ne peut pas présenter le candidat de son choix ? La réponse a été rendue par le Conseil constitutionnel, puisque le seul candidat du PDS ne dispose pas des critères d'éligibilité d'un point de vue juridique.

La situation au sein du PDS semble fragile à quelques semaines du scrutin. Dans les rangs du parti, des voix dissidentes se sont élevées pour demander une alternative à la candidature de Karim Wade, considérée comme irréaliste. Madické Niang, ancien ministre des Affaires étrangères entre 2009 et 2012, a fait savoir qu'il se portait candidat pour sauver son parti aux prochaines élections. Si cette déclaration se traduisait par une candidature validée par le Conseil constitutionnel, il faudrait s'attendre à un éparpillement des voix pour le PDS. Historiquement, l'électorat traditionnel du PDS se situe dans le bassin arachidier au nord du pays. Il s'agit d'un électorat principalement rural, mouride et wolof. En se présentant comme candidat, Madické Niang, qui est implanté en pays wolof et mouride, risque de faire plus de mal que de bien à un parti déjà fragmenté. Abdoulaye Wade a, quant à lui, fermement dénoncé la candidature de Niang comme un acte de trahison vis-à-vis du PDS, ce que l'ancien chef de la diplomatie du Sénégal rejette, arguant qu'il se présente comme alternative pour le PDS.<sup>11</sup> En réalité, alors qu'il prétend sauver le PDS, il se présente comme candidat indépendant puisque le PDS ne reconnaît pas sa candidature. Il a récemment avancé qu'il faisait toujours partie du PDS :

« Je suis candidat pour être demain un recours pour le PDS. J'ai pris ma responsabilité car on est dans un parti libéral. Et dans un parti libéral, la liberté de penser doit être de rigueur. Je suis militant

---

9. Article L.116, Loi n° 2017-12 du 18 janvier 2017 portant Code électoral

10. Communiqué de presse du Parti Démocratique Sénégalais, septembre 2018.

11. "La Crise au Sein du Parti Démocratique Sénégalais Fait la Une des Quotidiens." Apanews.net, 11 Sept. 2018, [apanews.net/index.php/news/la-crise-au-sein-du-parti-democratique-senegalais-fait-la-une-des-quotidiens](http://apanews.net/index.php/news/la-crise-au-sein-du-parti-democratique-senegalais-fait-la-une-des-quotidiens).

du PDS, je le demeure jusqu'au moment où une instance régulière en aura décidé autrement ».<sup>12</sup> Sa déclaration depuis Touba le 28 octobre 2018, capitale des Mourides, est hautement symbolique. Elle lui permet de rallier davantage de sympathisants du PDS qui viennent s'ajouter au soutien qu'il a reçu de la part de la coalition « Kaddu askan wi ». En octobre 2018, il avait à peine collecté la moitié des signatures requises par la loi sur le parrainage. Finalement, sa candidature a été retenue par le Conseil constitutionnel après avoir atteint le nombre de parrainage suffisant.

La course à la magistrature suprême de février prochain connaîtra également la présence d'un candidat plus expérimenté sur la scène politique : Idrissa Seck, ancien Premier ministre sous Abdoulaye Wade, entre 2002 et 2004. Idrissa Seck avait rejoint le PDS dès son plus jeune âge et a fait son apparition sur la scène politique en dirigeant la campagne d'Abdoulaye Wade en 1988. Douze ans plus tard, il réussit à porter Abdoulaye Wade à la tête du pays. Idrissa Seck sera nommé Premier ministre de 2002 à 2004. Au cours de cette même année 2004, Idrissa Seck sera emprisonné pour détournement de fonds. Dès 2007, il se présente à l'élection présidentielle sous la bannière du Rewmi, son parti politique fondé un an plus tôt. Il ne parviendra pas à convaincre les électeurs qui porteront Abdoulaye Wade à la présidence pour un second septennat. Il retrouve sa place au sein du PDS en 2009 mais se range du côté de Macky Sall lors des présidentielles de 2012, après avoir obtenu un score éliminatoire au premier tour. La participation de Rewmi dans le gouvernement n'ira pas au-delà de 2013, année durant laquelle Idrissa Seck se positionne comme opposant au régime de Macky Sall. Il sera interpellé en avril 2018, alors qu'il prenait part à une manifestation contre l'adoption de la loi sur le parrainage électoral. Pour autant, le parti Rewmi s'est montré confiant quant aux signatures requises pour valider la candidature d'Idrissa Seck. Le 6 octobre 2018, le nombre de signatures requis a été dépassé selon Déthié Fall, Vice-président du parti.<sup>13</sup> En revanche, la candidature d'Idrissa Seck ne semble pas avoir toutes les chances de se solder par une victoire, si l'on en juge par la faible popularité de l'ancien directeur de campagne du président Abdoulaye Wade face à celle du candidat sortant. En effet, dans ses sorties médiatiques, Idrissa Seck utilise beaucoup la critique à l'égard du régime de Macky Sall, en s'appuyant sur les accusations entretenues par Ousmane Sonko au sujet de la mauvaise gestion des ressources pétrolières du pays.

Le Parti de l'Unité et du Rassemblement (PUR) a, de son côté, investi El Hadji Issa Sall comme candidat pour les présidentielles. Cet ingénieur en informatique est également coordinateur national du PUR. Parmi ses leviers de campagne, El Hadji Issa Sall affiche un ancrage rural, touchant ainsi à une bonne partie de l'électorat du pays. Le PUR est considéré comme l'un des partis politiques les mieux organisés du pays et possède un ancrage au sein des moustarchidines wal moustarchidates qui est une congrégation au sein des tidianes. Le score électoral sera donc fortement corrélé au nombre de disciples de Serigne Moustapha Sy, à la fois leader religieux des moustarchidines wal moustarchidates et leader du parti. Il convient de noter deux éléments qui posent des interrogations sur les orientations politiques de ce parti. L'électorat du PUR se chevauche avec une partie de l'électorat Tidiane du président sortant, ce qui pourrait indiquer un soutien du PUR pour le régime de Macky Sall. D'un autre côté, Moustapha Sy s'affiche assez proche de Khalifa Sall et lui a exprimé son soutien lors de son incarcération. Le parti pourrait éventuellement récupérer des voix qui auraient, dans un autre contexte, été attribuées à Khalifa Sall.

La situation des différentes personnalités sénégalaises décrites jusque-là comme susceptibles

---

12. Déclaration de Madické Niang en marge de la cérémonie officielle de la 124<sup>e</sup> édition du grand magal de Touba.

13. "Parrainage : Idrissa Seck a Bouclé Sa Collecte." *NouvelActu.com*, 7 Oct. 2018, [www.nouvelactu.com/2018/10/07/parrainage-idrissa-seck-a-boucle-sa-collecte/](http://www.nouvelactu.com/2018/10/07/parrainage-idrissa-seck-a-boucle-sa-collecte/).

de se présenter aux Présidentielles de 2019, n'indique pas une concurrence sérieuse au Président sortant qui pourrait remporter un nouveau mandat le 24 février prochain. En effet, Khalifa Sall n'a pas convaincu aux élections législatives et sa popularité ne s'étend pas au-delà de la ville de Dakar. Karim Wade ne représente pas, non plus, une menace politique pour l'actuel locataire du Palais de la République. De plus, les prétendus candidats n'entretiennent pas forcément de bonnes relations entre eux et restent divisés, ce qui les rend plus vulnérables. Ousmane Sonko, 44 ans et leader du parti Patriotes du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la Fraternité (PASTEF), est un candidat qui fait parler de lui. Ousmane Sonko semble déranger davantage pour ses propos martelant le pouvoir en place. En janvier 2018, il publie un ouvrage « Pétrole et gaz au Sénégal. Chronique d'une spoliation » dans lequel il accuse le Président Macky Sall d'attribuer des contrats d'exploitation du gaz et du pétrole sénégalais dans des conditions opaques. Ousmane Sonko, ancien inspecteur des Impôts, a été limogé par le Président Sall en raison du manquement à l'obligation de discrétion professionnelle. Suite à son regain de popularité dans le pays, certains de ses détracteurs, y compris Ahmet Khalifa Niass<sup>14</sup>, n'hésitent pas à le considérer comme « candidat de Daech » qui serait financé par des lobbys islamistes. Ousmane Sonko est présent sur les réseaux sociaux et son discours trouve écho auprès des jeunes qui s'estiment marginalisés. Le 30 juillet 2017, Sonko était parvenu à se faire une place durant les législatives en un temps record. Issu d'un père casamançais, sa position au sujet de la région reste controversée. Alors que ses détracteurs jugent qu'il est trop proche d'une position en faveur de l'indépendance de la Casamance, les populations locales estiment que suite à son premier discours à Bignona, en mai 2018, il n'a pas suffisamment évoqué la question épineuse de la paix durable dans la région et n'a pas fait référence à des icônes historiques de la région.<sup>15</sup> Si Ousmane Sonko s'attire des critiques en raison de sa dénonciation du pouvoir en place, il séduit les partisans par son programme destiné à une meilleure gestion des affaires publiques. En revanche, Ousmane Sonko dispose de faibles chances de l'emporter en raison de son engagement politique relativement récent. Ce n'est qu'en 2014 que son parti a été créé et sa participation aux élections remonte aux législatives de 2017. On peut voir dans sa candidature à ces Présidentielles une manière d'émerger sur la scène politique et un début de campagne pour les échéances électorales à venir.

Le dernier candidat sur lequel nous voudrions lever le voile est le Président sortant, Macky Sall, qui se présente comme candidat favori à sa propre réélection. Celui-ci a fait face à plusieurs défis sociaux dont le coût financier des concessions consenties par son gouvernement ne manquera pas de grever les caisses de l'Etat. La grève des étudiants sénégalais a eu lieu juste après la fin de la grogne des enseignants qui avait duré depuis février 2018. Le corps professoral réclamait notamment l'augmentation des indemnités mensuelles de logement. Le 1er mai 2018, un accord avait été trouvé entre les syndicats de l'Education et le gouvernement suite auquel les indemnités de logement passeront de 60 000 à 85 000 francs CFA d'ici 2020.<sup>16</sup> Cette augmentation ne sera pas sans conséquences sur le budget de l'Etat. Les problématiques liées aux enseignants font partie de l'histoire du pays en raison de l'instabilité des salaires et des taux élevés d'absentéisme.

Ces protestations de mai 2018 résonnent probablement dans la mémoire de Macky Sall qui ne

---

14. Ahmet Khalifa Niass est un homme politique sénégalais membre du PDS et proche d'Abdoulaye Wade et qui a occupé plusieurs fonctions au sein du gouvernement.

15. Badji, Samsidine. "Casamance : Déception à Bignona Après Un Premier Discours d'Ousmane Sonko Président De Pastef." *Le Journal Du Pays*, 8 May 2018, [www.journaldupays.com/2018/casamance-deception-a-bignona-apres-un-premier-discours-dousmane-sonko-president-de-pastef/](http://www.journaldupays.com/2018/casamance-deception-a-bignona-apres-un-premier-discours-dousmane-sonko-president-de-pastef/).

16. Agence de Presse Sénégalaise. *Indemnité De Logement Aux Enseignants : Le Chef De l'Etat Confirme Une Augmentation De 25 Mille Francs*. 3 Apr. 2018, [www.aps.sn/actualites/societe/education/article/le-chef-de-l-etat-confirme-l-augmentation-de-25-mille-de-l-indemnite-de-logement-allouee-a-tous-les-enseignant](http://www.aps.sn/actualites/societe/education/article/le-chef-de-l-etat-confirme-l-augmentation-de-25-mille-de-l-indemnite-de-logement-allouee-a-tous-les-enseignant).

voudrait pas se retrouver dans la même situation que Léopold Sedar Senghor en 1968. Ainsi, quatre jours après le début des grèves estudiantines, le Président procède au remplacement du recteur de l'Université Gaston Berger à Saint Louis ainsi que de son directeur. Cependant, ces mesures ne sont pas suffisantes aux yeux des étudiants qui ont manifesté à Dakar, Bambey et Thiès pour demander le départ des ministres de l'Éducation, des Finances et de l'Intérieur. L'enquête commandée par le cabinet de Macky Sall à l'Inspection générale des finances (IGF) a révélé un scandale dans la gestion des bourses. Le 28 mai 2018, le Président Sall a reçu les représentants des étudiants grévistes et a annoncé une légère augmentation des bourses ainsi qu'une réduction du prix des tickets des restaurants universitaires. Le coût de ces nouvelles mesures, qui seront effectives dès la prochaine rentrée, est estimé à 8 milliards de FCFA.<sup>17</sup>

A ce stade, il n'est pas aisé de trouver de concurrents sérieux à Macky Sall, étant donné que les deux candidats qui auraient pu peser se trouvent dans une situation délicate.

## II. Un plébiscite qui ne dit pas son nom ou rebondissements en perspective ?

### A) La matrice confrérique dans le processus électoral

Le Sénégal se caractérise par la présence de quatre principales confréries religieuses qui se sont imposées comme des vecteurs essentiels de la vie politique, économique et sociale du pays, et ce dès la période précoloniale. Les confréries religieuses ont une influence, symbolique, certes, mais importante, sur la société sénégalaise, sans pour autant faire partie de la scène politique. Les guides religieux sont influents auprès de leurs disciples et leurs recommandations peuvent peser davantage que celles des politiciens, voire que celles du chef de l'État. L'historien Mamadou Diouf considère que « le système maraboutique est le double de l'État dans la mesure où les marabouts ont également des intérêts dans ce système. Ils ont un pouvoir équivalent à celui des hommes politiques ». <sup>18</sup> Les confréries Mouridiya et Tijaniya sont parmi celles qui regroupent le plus de disciples. La Mouridiya a été fondée par Cheikh Ahmadou Bamba tandis que la Tijaniya est parvenue au Sénégal depuis le Sahel et l'Afrique du Nord.

Les chefs de confréries, appelés califes généraux, se gardent de donner des consignes de vote en faveur d'un candidat dans le cadre des élections présidentielles. Ils s'efforcent, donc, de rester à l'écart de ces considérations. Cependant, une partie du financement des confréries provient des hommes politiques qui espèrent obtenir le vote des disciples des confréries influentes, en échange de ce financement. Du côté des candidats à la Présidence, ils se gardent d'affirmer leur appartenance à ces confréries pour respecter la frontière entre la politique et la religion. Il y a eu, cependant, deux exceptions à cette règle de neutralité. La première exception remonte à la présidence d'Abdoulaye Wade lorsque celui-ci avait publiquement déclaré avoir été élu grâce au soutien de la Mouridiya en 2000 et en 2007. Ce faisant, il avait affirmé son allégeance à cette confrérie et vouer pour Touba, la

---

17. Sénégal Education. "Macky Sall Rencontre Les Étudiants Du Sénégal, Le 28 Mai." Sénégal Education, 26 May 2018, [educationsn.com/macky-sall-rencontre-les-etudiants-du-senegal-le-28-mai/](https://www.educationsn.com/macky-sall-rencontre-les-etudiants-du-senegal-le-28-mai/).

18. SOW, Moustapha Foyré. "Entretien Avec L'historien Mamadou Diouf : ' Les Marabouts Font Partie Intégrante De Notre Système Politique.'" Seneweb.com, 30 Jan. 2008, [www.seneweb.com/news/Politique/entretien-avec-l-historien-mamadou-diouf-les-marabouts-font-partie-integrante-de-notre-systeme-politique\\_n\\_14496.html](http://www.seneweb.com/news/Politique/entretien-avec-l-historien-mamadou-diouf-les-marabouts-font-partie-integrante-de-notre-systeme-politique_n_14496.html).

capitale de la confrérie, une attention particulière. L'autre exception se rapporte à la consigne de vote donnée par le chef de la confrérie mouride appelant à voter pour Abdou Diouf.

Dans le contexte pré-électoral actuel, la ville de Touba est un passage obligé pour tous les candidats à la présidentielle qui souhaitent obtenir la bénédiction du Serigne Touba, en d'autres termes, du fondateur de la confrérie, Cheikh Ahmadou Bamba. En effet, même si la Mouridiya est la seconde confrérie du pays, son influence sur ses disciples est plus importante, comparée à celle du chef de la confrérie Tijaniya sur ses disciples, et ce en raison de l'idéologie des fondateurs de chacune d'elles. Les Mourides considèrent les enseignements de Cheikh Ahmadou Bamba comme complémentaires à la Sunnah et au Coran constituant, donc, les déterminants de la voie spirituelle à suivre. Dans ses enseignements, Cheikh Ahmadou Bamba insistait constamment sur l'obéissance au chef de la confrérie et sur la prédominance de sa pensée. Le magazine Jeune Afrique avait classé Serigne Mountakha Mbacké, nouveau calife général des Mourides depuis janvier 2018, comme l'une des 50 personnalités les plus influentes du continent africain.<sup>19</sup> Pour les disciples de la Tijaniya, l'exemplarité de leur spiritualité réside dans l'apprentissage des principes élémentaires de l'Islam et dans le respect des règles de la confrérie. Ainsi, les disciples mourides sont davantage sensibles aux recommandations de vote émises par leur chef confrérique que les tijanis.

Historiquement, l'électorat mouride revenait au PDS de Wade. Lors des présidentielles de 2012, la région de Diourbel avait voté à 45,8% pour Abdoulaye Wade, contre 54,2% pour Macky Sall<sup>20</sup>. Lors des législatives de 2017, le PDS a confirmé sa position dans la région de Diourbel, fief des Mourides, grâce à la ville de Touba. A Diourbel, la coalition Benno Bokk Yakaar, présidée par Macky Sall, a pu se positionner à Bambey tandis que Touba et Mbacké ont voté pour la coalition d'Abdoulaye Wade, Wattu Senegaal. Dans le fief des Tidianes, à Tivaouane, la coalition portée par Macky Sall avait en revanche obtenu des résultats confortables.

Le porte-parole du calife général des Tidianes, Pape Malick Sy, a affirmé, en septembre 2018, le soutien de sa confrérie au Président Macky Sall.<sup>21</sup> Ce soutien a surpris certains disciples qui ont estimé que le porte-parole du calife général devait rester neutre dans la compétition électorale. Pourtant, il faudrait s'attendre à un remake pour les Présidentielles de ce février 2019, car beaucoup considèrent que Macky Sall a depuis son arrivée au pouvoir, lancé des projets dans la région de Thiès qui abrite, entre autres, la ville de Tivaouane.

Le rôle joué par ces deux principales confréries dans le "jeu" électoral n'est pas anodin. Le Président Macky Sall en a pleinement conscience. C'est dans ce sens, d'ailleurs, qu'il s'en est approché, moyennant des actions ciblées, avec pour finalité d'engranger un maximum de votes de leurs fidèles.

Le Grand Magal de Touba rassemble annuellement les disciples mourides qui constituent près de 4 millions de Sénégalais, y compris de la Diaspora, pour célébrer les enseignements du fondateur de cette confrérie : Ahmadou Bamba Mbàkke. Présent à la cérémonie, le président Macky Sall a prononcé un discours en présence du calife général des Mourides, Serigne Mountakha Mbacké, dans lequel

19. Ba, Mehdi. "Les 50 Africains Les plus Influents – 28. Serigne Mountakha Mbacké – JeuneAfrique.com." Jeune Afrique, 7 May 2018, [www.jeuneafrique.com/mag/553618/societe/les-50-africains-les-plus-influents-28-serigne-mountakha-mbacke/](http://www.jeuneafrique.com/mag/553618/societe/les-50-africains-les-plus-influents-28-serigne-mountakha-mbacke/).

20. Programme de mobilisation citoyenne pour une participation massive et un suivi actif du processus électoral. "Rapport Général d'Observation Électorale Présidentielle 2012." Plateforme Des Acteurs Non Étatiques, Apr. 2012, [www.plateforme-ane.sn/IMG/pdf/rapport\\_general\\_de\\_mission\\_d\\_observation\\_electorale\\_vf.pdf](http://www.plateforme-ane.sn/IMG/pdf/rapport_general_de_mission_d_observation_electorale_vf.pdf).

21. Agence de Presse Africaine. Le Soutien De Tivaouane à Macky Sall à La Une Des Quotidiens Sénégalais. 21 Sept. 2018, [news.adakar.com/h/101973.html](http://news.adakar.com/h/101973.html).

il a sollicité ses prières pour remporter un second mandat. Avant l'arrivée du Président candidat à Touba, des opposants avaient prévu de protester contre sa présence, ce à quoi ils ont renoncé à la demande du calife général des Mourides. Si l'observation de cette consigne par le camp adverse du Président sortant renseigne sur l'influence du calife général Mountakha Mbacké sur ses disciples, elle n'indique pas pour autant son soutien à la candidature de son illustre hôte. Les Mourides resteront, donc, parmi les principaux électeurs à conquérir par Macky Sall, étant donné que leurs votes vont traditionnellement aux candidats qui se présentent sous l'étiquette du PDS.

Le 14 novembre 2018, le Président sortant s'est rendu à Tivaouane où il a été reçu par Serigne Babacar Sy Mansour, calife général des Tidianes, en amont de la commémoration de la naissance du Prophète Mohamed (Saws). L'occasion pour le candidat Macky Sall de réitérer son engagement en faveur de la modernisation des cités religieuses. Implicitement, il ne pourra le faire que s'il est réélu et, donc, que s'il obtient le soutien de la première confrérie du pays.

## B) Quels sont les facteurs qui peuvent influencer le comportement des urnes ?

Suite aux analyses précédentes, il convient de proposer des pistes de réflexion au sujet des résultats auxquels il faudra s'attendre en 2019. Les matrices SWOT, ci-dessous, permettent d'apprécier les caractéristiques de chacun des deux candidats pressentis pour se retrouver face-à-face lors du scrutin du 24 février prochain.





Le Sénégal est réputé pour être un pays des libertés. Il a été classé par Reporters sans frontières (RSF) 50e à l'échelle mondiale en ce qui concerne la liberté de la presse en 2018.<sup>22</sup> Les Sénégalais tirent également profit de cette liberté d'expression car il n'y a pas véritablement de sujets tabous dans le pays. Si le Président Macky Sall a des chances de remporter le prochain scrutin, il n'est pas certain qu'il puisse le remporter dès le premier tour. En effet, les partisans de Khalifa Sall et de Karim Wade, ne pouvant voter pour leurs favoris, seraient tentés d'accorder leurs voix à un candidat alternatif afin de contrer la possible réélection de Macky Sall. Ce candidat alternatif, qui fait parler de lui, n'est autre qu'Ousmane Sonko. Le premier tour sera certainement serré pour le Président Macky Sall qui se trouvera face à un candidat qui, entre autres, bénéficie de la sympathie d'une partie de Thiès où il est né et d'une partie de Ziguinchor où il a grandi. Ousmane Sonko et le président Macky Sall ont en commun leur appartenance au village du Fouta. Au-delà de sa jeune expérience politique en tant que fondateur du parti PASTEF, Ousmane Sonko incarne pour ses sympathisants un visage qui pourra apporter un souffle nouveau à la vie politique sénégalaise.

En tout état de cause, trois paramètres se révèlent déterminants pour un candidat aux élections présidentielles au Sénégal.

### 1) La confiance des communautés religieuses

La population sénégalaise se compose pour 90% de Musulmans que se partagent les quatre principales confréries citées plus haut. En raison de la prépondérance de ces confréries dans la vie quotidienne des Sénégalais, les politiques se doivent de leur accorder leur attention sans pour autant que cette attention soit perçue comme une manipulation de la religion à des fins politiques. Les confréries mourides et tidianes ont toutes les deux un évènement annuel majeur qui rassemble les disciples. Pour les Mourides, le Grand Magal de Touba est l'équivalent d'un pèlerinage tandis que les

22. <https://rsf.org/fr/senegal>

Tidianes célèbrent le Gamou à Tivaouane. Les deux candidats Macky Sall et Ousmane Sonko étaient présents dans les deux événements. De leur participation, il en ressort qu'Ousmane Sonko est favorisé à Touba alors que le Président Macky Sall l'est à Tivaouane. En effet, durant sa visite à Touba, Ousmane Sonko a fait des promesses concernant des actions en faveur de la ville. Par ailleurs, en octobre 2018, le Vice-calife général des Mourides, Serigne Abdou Mbacké, a pris la défense d'Ousmane Sonko contre les accusations le présentant comme salafiste. Pour lui, Ousmane Sonko était un disciple de Serigne Touba et, donc, un disciple de Cheikh Ahmadou Bamba. La visite du Président Macky Sall à Touba a fait l'objet d'une large couverture médiatique, au Sénégal comme à l'étranger. Lors de cette visite, le candidat sortant a été accueilli par des pèlerins ainsi que par le calife général des Mourides. Ce dernier s'est gardé de répondre à la sollicitation du président d'énoncer un ndiguel<sup>23</sup> en faveur de sa réélection.

En ce qui concerne la notoriété des deux candidats parmi les Tidianes, la célébration du Gamou à Tivaouane le 19 novembre 2018, a été un élément d'interprétation supplémentaire. Le Président Macky Sall conserve un soutien assez important auprès des Tidianes, confirmé par le calife général des Tidianes, Serigne Mbaye Sy Mansour, lorsqu'il a déclaré que Macky Sall était son ami.<sup>24</sup> Durant sa visite à Tivaouane, le Président a été remercié par le calife général des Tidianes pour les efforts consentis au profit des cités saintes. Si ces paroles ne constituent pas un ndiguel à proprement parler, elles font écho auprès des disciples tidianes et auront une influence certaine sur leurs choix une fois dans l'isoloir. En revanche, la visite d'Ousmane Sonko à Tivaouane n'a pas suscité autant d'engouement alors qu'il a, lui aussi, été reçu par le calife général des Tidianes.

## 2) Le soutien de la France

La France est présente au Sénégal à travers nombre de projets structurants depuis l'indépendance du pays en 1960. Les Investissements directs étrangers entrants au Sénégal proviennent à hauteur de 40% de la France qui est présente dans différents secteurs comme l'énergie, le transport maritime et logistique, le secteur financier ainsi que le secteur agro-industriel.<sup>25</sup>

Sur le secteur énergétique, le groupe Total est présent depuis 1954 dans la distribution des carburants. Il est également présent depuis 2017 sur deux blocs pétroliers Rufisque Offshore Profond et Ultra Deep Offshore. Les deux blocs sont régis par des contrats de recherche et de partage de production rendus publics sur le site de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal.

Au niveau du secteur des transports, la société française Alstom a, en octobre 2018, démarré la livraison du Train Express Régional, un projet promu par le Président Macky Sall dans le cadre du Plan Sénégal Emergent, lancé en 2012. Le Train Express Régional devrait connecter la ville de Dakar à la nouvelle ville de Diamniadio à une vitesse de 160km/h. Au terme du projet, le TER devrait relier Dakar au nouvel aéroport international Blaise Diagne.<sup>26</sup>

---

23. Le ndiguel est une recommandation, voire une consigne, formulée par un chef religieux à l'adresse de ses disciples. Le Ndiguel contrairement au Ndigâlê n'implique pas de contrepartie dans l'accomplissement de la consigne.

24. "Proximité Avec Macky : Serigne Mbaye Sy Mansour Assume." Seneweb.com, 16 Apr. 2018.

25. Ambassade de France au Sénégal, DG Trésor. Les Investissements Directs Étrangers Au Sénégal. Service Economique Régional / Ambassade De France Au Sénégal, 2014, Les Investissements Directs Étrangers Au Sénégal, [www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/SENEGAL\\_-\\_Les\\_investissements\\_directs\\_etrangers\\_cle0a81b8.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/SENEGAL_-_Les_investissements_directs_etrangers_cle0a81b8.pdf).

26. Fiche Projet TER DAKAR-AIBD. APIX - Promotion Des Investissements Et Grands Travaux, Fiche Projet TER DAKAR-AIBD, [investinsenegal.com/IMG/pdf/fiche\\_de\\_projet\\_ter\\_dkr-aibd\\_fr\\_1\\_.pdf](http://investinsenegal.com/IMG/pdf/fiche_de_projet_ter_dkr-aibd_fr_1_.pdf).

Ces deux exemples démontrent l'importance de la présence française au Sénégal. En revanche, des évènements récents pourraient être interprétés comme des réserves de Paris vis-à-vis des prochaines élections. Le groupe Total a vendu, en août 2018, 30% de ses parts sur le bloc Ruffisque Offshore Profond à la société malaisienne Petronas. Cette décision de Total de se retirer partiellement du marché sénégalais de pétrole s'appuie sur sa nouvelle stratégie qui est de s'orienter vers les énergies renouvelables, le gaz notamment. Sur la question du gaz, Total n'a pas, pour l'heure, prévu de s'associer au projet gazier Grand Tortue Ahmeyim en offshore entre le Sénégal et la Mauritanie. Ce gisement gazier est actuellement alloué par contrat à BP et Kosmos qui prévoient un début de production d'ici 2022. Pour une compagnie qui souhaite diversifier son portefeuille d'activités pour y faire monter la part du gaz naturel, ne pas vouloir prendre des parts dans ce projet peut surprendre.

Cela dit, la France a des intérêts à protéger au Sénégal. La relation entre la France et Macky Sall est assez satisfaisante, ce qui laisse à penser que Paris verrait d'un bon œil la réélection de l'actuel président. A contrario, le candidat du PASTEF, Ousmane Sonko, n'a pas de chance d'avoir le soutien de la France en raison de deux de ses récentes sorties médiatiques. Lors de sa visite à Paris, en novembre 2018, Ousmane Sonko a laissé entendre qu'une fois élu président, le Sénégal n'aura plus comme monnaie le Franc CFA. Toujours depuis Paris, le candidat Sonko a critiqué la décision française « d'augmenter les frais d'inscription des étudiants étrangers ».

### 3) Le financement de la campagne électorale

L'un des aspects les plus déterminants pour des élections présidentielles au Sénégal reste la question de l'accès au financement. L'Etat ne prévoit pas de financement des campagnes électorales, qui sont à la charge des candidats. L'Etat finance uniquement les frais d'impression liés aux « affiches et circulaires de propagande des candidats ou listes de candidats »<sup>27</sup>. La loi électorale prévoit, également, un dépôt de caution auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Lors de chaque élection, le montant de la caution est fixé par arrêté du ministère de l'Intérieur. Pour les Présidentielles de février 2019, la caution a été fixée à 30 millions de francs CFA d'après le journal officiel N°7117 alors qu'elle était précédemment de 65 millions de francs CFA.<sup>28</sup>

Cette somme vise également à assainir les candidatures afin d'évincer les petits candidats. En effet, la caution n'est remboursée au candidat que s'il obtient au moins cinq pour cent des suffrages exprimés.<sup>29</sup> Il est donc clair qu'un candidat aux élections doit disposer de moyens solides pour appuyer sa candidature.

Pour le Président sortant, le montant de la caution n'est certainement pas un obstacle à sa candidature, étant donné qu'en plus des moyens dont il dispose, les membres du Cercle des Amis de Macky Sall (Cams) se sont engagés à payer sa caution.<sup>30</sup>

Ousmane Sonko a, quant à lui, mis en place un projet de financement participatif en ligne pour

27. Présidence de la République. "Décret n° 2017-170 Du 27 Janvier 2017 Portant Partie Réglementaire Du Code Électoral." Journal Officiel De La République Du Sénégal, 27 Jan. 2017, [www.jo.gouv.sn/spip.php?article11040](http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article11040).

28. Journal Officiel De La République Du Sénégal, 25 Aout 2018, <http://www.jengusenegal.com/wp-content/uploads/2018/08/JO-N%C2%BO-7117.pdf>

29. Présidence de la République. "Décret n° 2017-170 Du 27 Janvier 2017 Portant Partie Réglementaire Du Code Électoral." Article R81. Journal Officiel De La République Du Sénégal, 27 Jan. 2017, [www.jo.gouv.sn/spip.php?article11040](http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article11040).

30. "Baba Tandian, Membre Du CAMS : 'Nous Avons décidé de Payer la Caution De Macky Sall.'" YouTube, 12 Apr. 2018, [www.youtube.com/watch?v=cZunsi5xmSs](http://www.youtube.com/watch?v=cZunsi5xmSs).

financer sa campagne ainsi que sa caution électorale.<sup>31</sup> Les financements proviennent des Sénégalais résidents mais également de la diaspora. Il a récolté près de 72 880 Euros à moins de deux semaines du lancement officiel de la campagne électorale, une somme qui pourrait augmenter alors que le projet est encore ouvert pour une dizaine de jours.<sup>32</sup>

La caution n'est donc un obstacle ni à la candidature du Président Macky Sall ni à celle d'Ousmane Sonko, non plus. La différence réside, néanmoins, dans la capacité à financer la campagne électorale et à toucher le maximum d'électeurs. Les deux candidats ont été très actifs en effectuant des tournées à travers le pays ainsi qu'à l'extérieur. A titre d'exemple, Ousmane Sonko s'est rendu en novembre 2018 aux Etats-Unis<sup>33</sup>, au Canada<sup>34</sup> et en France<sup>35</sup> pour faire campagne auprès de la diaspora sénégalaise. Le Président Macky Sall devrait également se rendre en France pour organiser une rencontre avec la diaspora. Il avait, en effet, discuté de ce projet avec les représentants de sa coalition à Paris lors de sa visite dans le cadre de la cérémonie de commémoration de l'armistice.

Les déclarations, les initiatives et les engagements de chacun des candidats seront scrupuleusement scrutés une fois que la campagne électorale aura été officiellement lancée.

---

31. <https://www.pasteflespatriotes.com/bokk-naa>

32. <https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-pastef-les-patriotes-de-la-diaspora>

33. "Tournée Aux Usa : Ousmane Sonko Adoubé Par La Diaspora à Ohio." Xalima.com, 10 Nov. 2018, [xalimasn.com/tournee-aux-usa-ousmane-sonko-adoube-par-la-diaspora-a-ohio/](http://xalimasn.com/tournee-aux-usa-ousmane-sonko-adoube-par-la-diaspora-a-ohio/).

34. SAKHO, Khadre. "Ousmane Sonko Au Canada Avec Ses Militants De La Diaspora." Senego.com, 13 Nov. 2018, [senego.com/photos-ousmane-sonko-au-canada-avec-ses-militants-de-la-diasporas\\_794996.html](http://senego.com/photos-ousmane-sonko-au-canada-avec-ses-militants-de-la-diasporas_794996.html).

35. Tine, Modou Mamoune. "Mobilisation : Ousmane Sonko Réussit Le Pari De Paris !" SeneNews.com, 24 Nov. 2018, [www.senenews.com/actualites/mobilisation-ousmane-sonko-reussit-le-pari-de-paris\\_254137.html](http://www.senenews.com/actualites/mobilisation-ousmane-sonko-reussit-le-pari-de-paris_254137.html).

## Conclusion

Les résultats de ces Présidentielles seront en réalité déterminés par la liberté et la transparence du scrutin. Le Sénégal est un pays où les élections sont libres et où les mécanismes de contrôle sont effectifs à travers la présence d'observateurs, nationaux et internationaux. La liberté d'expression et la liberté de la presse sont garanties et toute tentative de manipuler le scrutin serait vivement contestée. Il faut aussi garder à l'esprit qu'une bonne partie de l'électorat sénégalais se trouve dans le milieu rural. Il convient de noter, à ce propos, que si l'électorat rural est assez favorable au candidat sortant, celui des grandes villes accorde traditionnellement ses voix aux partis de l'opposition. Les législatives de 2017 ont réitéré l'influence de la coalition présidée par Macky Sall, notamment dans le milieu rural, où ses efforts pour le développement du monde rural sont reconnus. Etant donné qu'il est au pouvoir, il ne serait pas inapproprié de relever quelques-unes des récentes actions du Président Macky Sall. Dans le secteur de l'énergie, notamment, le gouvernement a organisé, le 12 juin 2018, une rencontre proposant une concertation nationale autour des revenus de l'exploitation du pétrole et du gaz sénégalais.<sup>36</sup> A travers cette initiative, le chef de l'Etat a réitéré sa volonté d'établir la transparence dans un contexte marqué par des critiques sur la mauvaise gouvernance des ressources naturelles.

Le président sortant bénéficie d'une bonne partie des trois atouts présentés plus haut. Face à lui, il n'existe pas de concurrent de taille puisque ceux qui auraient pu bousculer sa réélection sont hors de course, ce qui fait de lui un favori à sa propre réélection. Dans un contexte d'absence de réel leadership de l'opposition, il ne serait pas surprenant de voir Macky Sall reconduit à la tête du Sénégal.

---

36. "Concertation Sur Le Pétrole Au Sénégal - BBC News Afrique." BBC News, BBC, 13 June 2018, [www.bbc.com/afrique/region-44467876](http://www.bbc.com/afrique/region-44467876).

## Bibliographie

Audrain, Xavier. « Du « “ndigël” avorté » au Parti de la vérité. Évolution du rapport religion/politique à travers le parcours de Cheikh Modou Kara (1999-2004) », *Politique africaine*, vol. 96, no. 4, 2004, pp. 99-118.

Birane Wane. *L'Islam au Sénégal, le poids des confréries ou l'émiettement de l'autorité spirituelle*. Sociologie. Université Paris-Est, 2010. Français.

Brossier, Marie. « Penser la participation politique par l'impératif religieux : trajectoires d'engagements musulmans au Sénégal », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, no. 4, 2013, pp. 189-211.

Commission Electorale Nationale Autonome, République du Sénégal, « Rapport sur les Elections Législatives du 30 Juillet 2017 »

Constitution de la République du Sénégal du 22 Janvier 2001

Diop, Momar Coumba, and Mamadou Diouf. "L'administration Sénégalaise, les confréries religieuses et les paysanneries." *Africa Development / Afrique Et Développement*, vol. 17, no. 2, 1992, pp. 65-87. JSTOR, JSTOR, [www.jstor.org/stable/43658251](http://www.jstor.org/stable/43658251).

Gérard-François Dumont, Seydou Kanté. *Le Sénégal : Une géopolitique exceptionnelle en Afrique*. Géostratégiques, 2009, pp.107-133.

Ismaila Madior Fall, « Quelques réserves sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Les tabous de la désignation démocratique des gouvernants », *Afrique contemporaine* 2012/2 (n° 242), p. 99-113. DOI 10.3917/afco.242.0099

Dozon Jean-Pierre, « Ceci n'est pas une confrérie », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 198-199-200 | 2010, mis en ligne le 02 janvier 2013, consulté le 14 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16407>

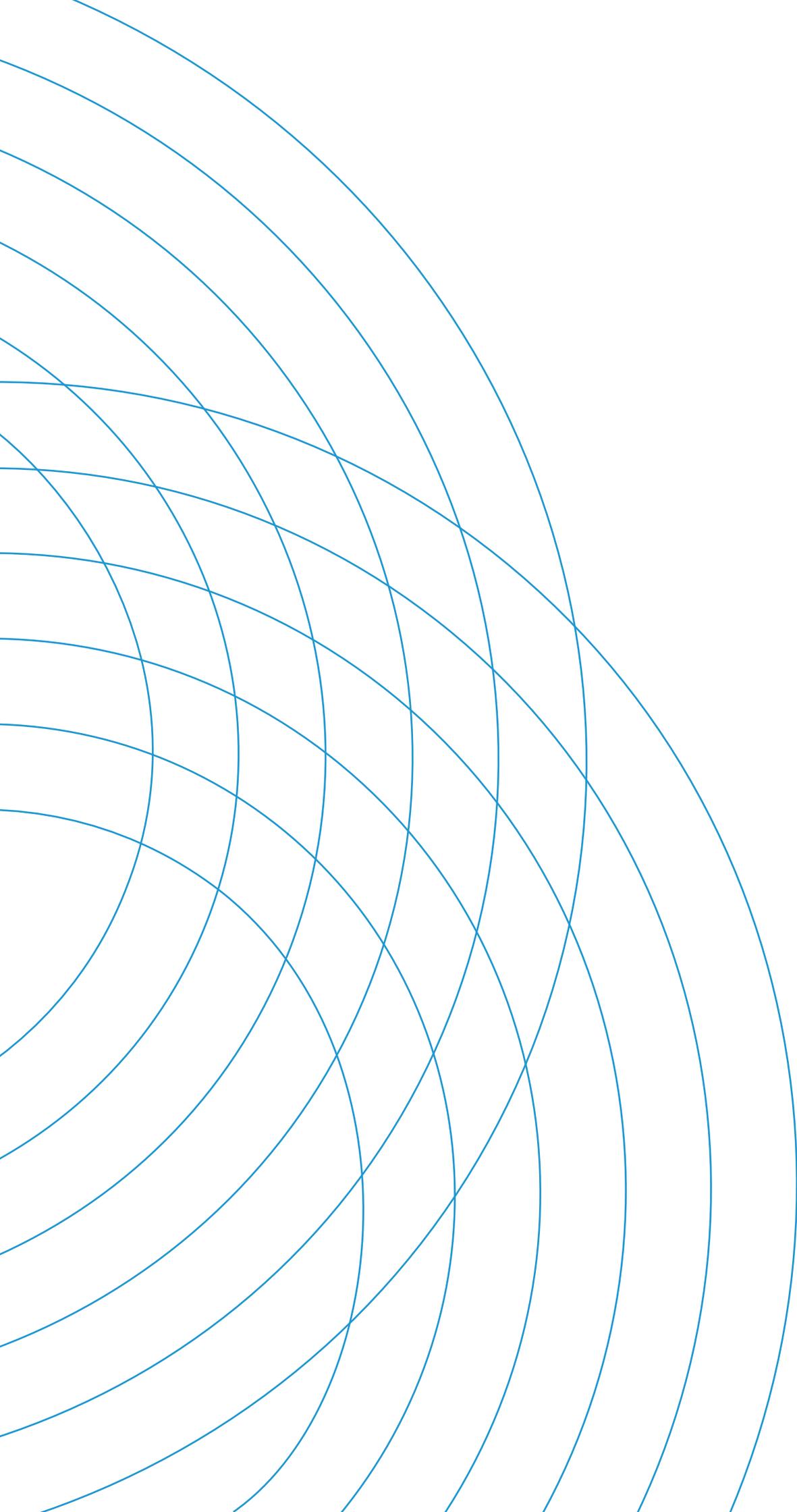
Journal Officiel de la République du Sénégal

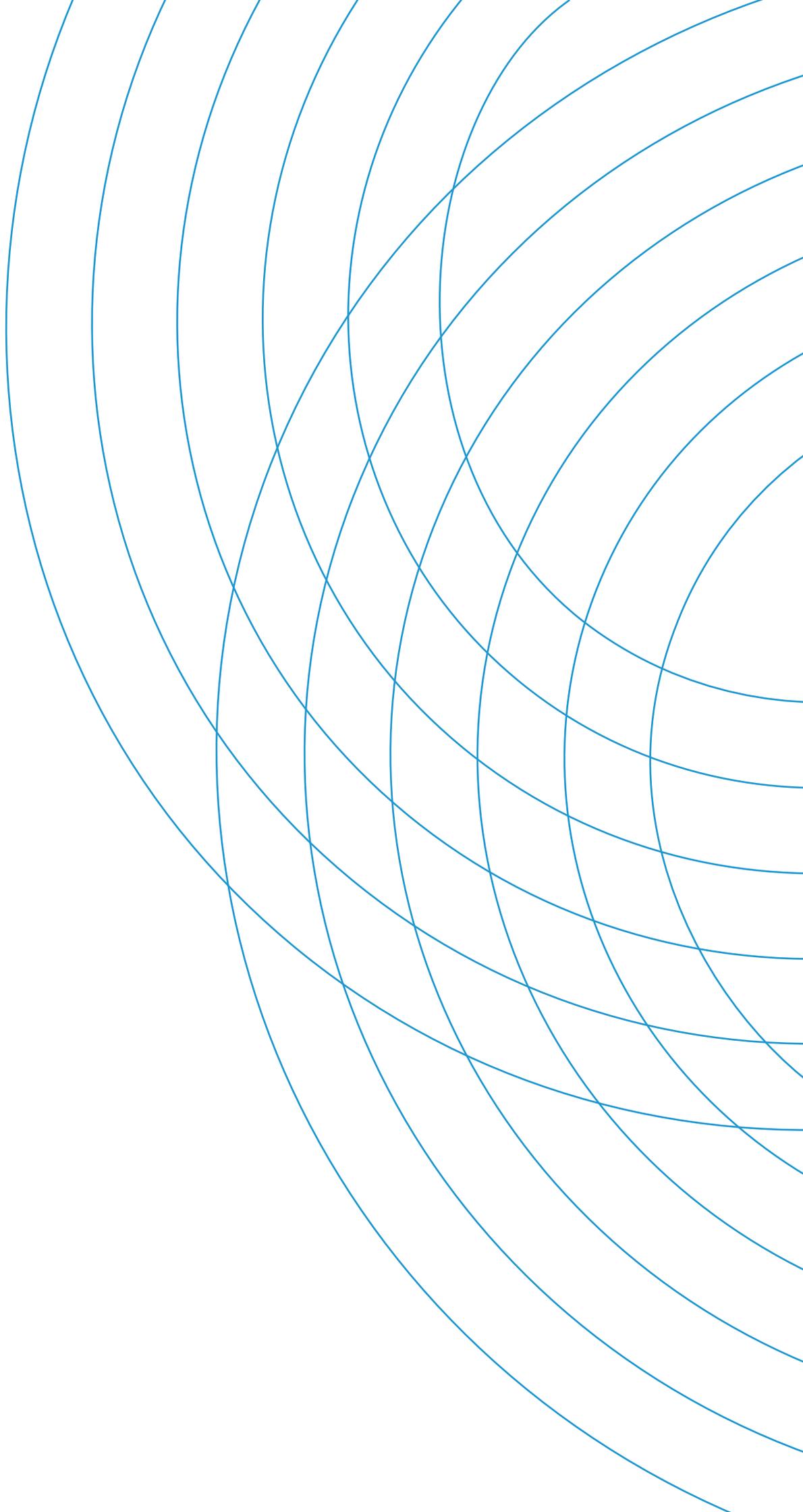
Lombard J., *Acteurs et enjeux dans le bassin arachidier sénégalais*. 1993. In BlancPamard Ch. (éd.), *Politiques Agricoles et Initiatives Locales : adversaires ou partenaires*. Paris, ORSTOM, p. 133-160.

Sall, Babaly and Zeric Kay Smith, with Mady Dansokho, "Libéralisme, Patrimonialisme ou Autoritarisme Atténué : Variations autour de la Démocratie Sénégalaise," *Afrobarometer Working Papers* No.36, 2004.

Schmitz Jean. *Cités noires : les républiques villageoises du Fuuta Tooro (Vallée du fleuve Sénégal)*. In: *Cahiers d'études africaines*, vol. 34, n°133-135, 1994. L'archipel peul. pp. 419-460; doi : <https://doi.org/10.3406/cea.1994.2058>; [https://www.persee.fr/doc/cea\\_0008-0055\\_1994\\_num\\_34\\_133\\_2058](https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1994_num_34_133_2058)









**Policy Center for the New South**

Complexe Suncity, Immeuble C,  
Angle Boulevard Addolb et rue Albortokal,  
Hay Riad, Rabat - Maroc.

Email : [contact@ocppc.ma](mailto:contact@ocppc.ma)  
Phone : +212 5 37 27 08 08  
Fax : +212 5 37 71 31 54  
Website : [www.policycenter.ma](http://www.policycenter.ma)